



Été 2018

Volume 11, numéro 2

Mot de la directrice

Le printemps et l'été 2018 amènent un vent de fraîcheur considérable aux Conseils régionaux de l'environnement, notamment avec la reconnaissance accrue de notre travail de mobilisation et de sensibilisation environnementale par le mi-

nistère du Développement durable, de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques. Celle-ci se concrétise notamment par l'octroi d'une enveloppe supplémentaire de 100 000 \$, ce qui vient doubler notre subvention statutaire et permettra au CREE d'être plus actif et plus attentif aux préoccupations environnementales dans chacune des MRC de l'Estrie. En effet, les enjeux environnementaux diffèrent beaucoup de part et d'autre du territoire, notamment par leur caractère urbain ou rural, agricole, villégiateur ou forestier, et par une densité de population qui s'effrite dans les 4 MRC les plus à l'est de la région. Les sommes supplémentaires aideront le CREE à mieux orienter ses interventions auprès des acteurs socio-économiques de l'ensemble de la région.

D'autre part, un Conseil d'administration très renouvelé dirigera le CREE cette année. Des personnes dynamiques, issues de milieux diversifiés qui vous sont présentées dans les prochaines pages. Bonne lecture !

Jacinthe Caron

Dans ce numéro...

Rencontrez les administrateurs du CREE	2
ICI on passe à l'action pour le climat!	3
Comment réduire l'empreinte carbone de l'Estrie ?	4-5-6
Limiter la prolifération des plantes exotiques envahissantes dans le Sud du Québec : étude de cas de la municipalité d'Ogden	7
La modernisation du processus participatif citoyen	8
La plateforme Phare, la nouvelle référence en changements climatiques	9
Guide des pratiques durables pour les exploitants de terrain de camping du Québec	10
Le traitement des eaux usées nouvelle génération – le courant passe avec E2metrix!	11
Dans le Haut-Saint-François, on préserve la réserve!	12-13
La gestion des matières résiduelles chez METRO	14
Manifeste pour un mouvement vers l'habitation durable	15

LE CREE EN ACTION

Rencontrez le conseil d'administration du CREE

Le 14 juin 2018 a marqué de façon importante l'administration du CREE, avec l'arrivée de huit nouveaux administrateurs et administratrices(*). Voici les personnes qui sont donc présentement à la tête de l'organisme régional.

Milieu de l'environnement	
Armand Paré COGESAF	Trésorier et membre du C.A. depuis plusieurs années, Armand est un membre actif du COGESAF et de l'association des riverains de la rivière Magog également impliqué dans le milieu de vie sherbrookoise.
*Michel Bélanger ADDERE Service-conseil	Interpellé par les questions de gouvernance et impliqué avec le comité estrien de Réseau Environnement, il baigne dans le milieu de l'environnement depuis une dizaine d'années. Il est formé en biologie mais s'est orienté vers le développement durable en entreprise.
*Jean-Claude Thibault RAPPEL_Coop	Président fondateur du RAPPEL pour la protection des lacs et très impliqué auprès du comité Verre-Vert pour une gestion plus adéquate des matières résiduelles et du marché Locavore, il s'implique depuis plus de vingt ans dans la protection de l'environnement de la région.
Éducation, santé et recherche	
Josée Lamoureux Université Bishop's Présidente	Gestionnaire de l'approvisionnement pour l'Université Bishop's, elle s'est impliquée dans plusieurs dossiers environnementaux, entre autres comme membre du Sustainable Development Committee. Elle a un intérêt personnel pour l'environnement et le développement durable.
*Sarah Pomerleau Université de Sherbrooke Vice-présidente	Coordonnatrice à l'approvisionnement responsable, elle croit fermement en une société qui se développe de façon durable et elle souhaite y contribuer, notamment par la planification d'activités de sensibilisation. Elle est diplômée en gestion des opérations et du développement durable.
Milieu socio-économique	
*Nathalie Gobeil Aménagement forestier coopératif des Appalaches	Elle travaille depuis plus de vingt ans en environnement, en aménagement et développement des territoires. Elle est récemment devenue propriétaire forestière et membre du conseil d'administration d'Aménagement forestier coopératif des Appalaches. Elle représentera le milieu agro-forestier au sein du C.A.
*Henri Lemelin UPA-Estrie	Il est membre du Club agroenvironnemental de l'Estrie depuis 20 ans et s'intéresse aux impacts des changements climatiques en agriculture. Il est membre du comité Agriclimat de l'UPA.
Municipalités	
Christian Massé Maire de Racine	Maire et responsable du comité de l'environnement à Racine, il apporte au CREE son expérience de gestionnaire de l'environnement au niveau municipal.
*Vincent Brochu Ville de Coaticook	Conseiller municipal de la ville de Coaticook, il s'occupe des dossiers relatifs à l'environnement. Il a développé une pensée critique envers nos actions environnementales et les moyens à prendre pour protéger nos milieux et les améliorer.
Citoyennes	
*Manon Thibodeau	Son rôle comme membre du comité développement durable provincial de la Fédération des coopératives funéraires du Québec lui permet de s'imprégner des implications et des possibilités écologiques de ses confrères à travers le Québec.
*Valérie Boisvert	Biologiste, elle a toujours eu un intérêt pour les causes environnementales. Elle a collaboré à la mise sur pied de l'organisme Sherbrooke en transition qui permet aux citoyens de participer à des projets concrets pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

ICI on passe à l'action pour le climat!



Par Geneviève Pomerleau,
chargée de projet au
Conseil régional de l'environnement
de l'Estrie

Le sujet des changements climatiques est d'actualité depuis déjà quelques années. La fonte des glaces en Arctique, la force des ouragans et les inondations sont souvent décrits dans les médias comme des impacts globaux des changements climatiques sur la Planète. Mais qu'en est-il des impacts directs et indirects de ceux-ci à l'échelle provinciale et régionale? Quelles actions peuvent être posées par les citoyens, mais également par les entreprises et les organisations, en réduction des gaz à effet de serre et en adaptation aux impacts des changements climatiques?

C'est à toutes ces questions que souhaite répondre le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, avec la réalisation actuelle de la démarche [ICI on passe à l'action pour le climat!](#) Plusieurs volets sont réalisés à travers ce projet et les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont très intéressants.



Au printemps 2017, afin d'évaluer le niveau de connaissances des estriens sur les impacts régionaux des changements climatiques, [un quiz de 10 questions](#) a été diffusé dans les réseaux du CREE. Près de 260 personnes y ont répondu et la moyenne des résultats obtenus atteignait le niveau de passage (60%). Parallèlement à ce premier volet, la conférence *Comprendre et agir face aux changements climatiques : qu'en est-il de l'Estrie?* a été présentée à 5 reprises à près de 140 personnes de 78 organisations différentes. Cette présentation, toujours disponible, peut être présentée lors d'un colloque, 5 à 7 d'entreprise ou dans le milieu scolaire.

Au cours de l'année 2017 et au début de 2018, 6 ateliers d'informations ont été offerts à 120 personnes de 90 entre-

prises et organisations à travers l'Estrie sur 5 différentes thématiques. Ces ateliers visaient à informer sur les impacts des changements climatiques et à susciter le passage à l'action en réduction des gaz à effet de serre ou en adaptation aux changements climatiques. En formule déjeuner ou 5@7, chacun des ateliers offrait le témoignage d'entreprises et d'organisations et proposait aux participants un accompagnement, sous forme de mentorat d'une dizaine d'heures, offert par un expert de la thématique. À l'heure actuelle, plus de 30 accompagnements ont été réalisés. La MRC du Granit, le COGESAF, l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) et ADDERE Service-conseil, ont gracieusement joué le rôle de mentors. Trois offres de mentorat sont toujours disponibles, soit en transport actif, en efficacité énergétique des bâtiments et pour l'essai routier d'une semaine d'un véhicule électrique à très faible coût, offert dans le cadre de la campagne [ICI propulsé à l'électricité](#).

Enfin, dans le but de susciter le passage vers l'action de nouvelles entreprises et organisations, le CREE procède présentement au tournage et au montage de capsules d'informations présentant le témoignage d'Industries, Commerces et Institutions (ICI) ayant été accompagnés. Voyez :

- ⇒ [Un OBNL et un entrepreneur font l'essai routier d'un véhicule électrique](#)
- ⇒ [EXP organise, en entreprise, une campagne de promotion du vélo-boulot](#)
- ⇒ [Un producteur laitier et un centre culturel constatent les économies à faire grâce à l'efficacité énergétique](#)

Contactez-nous pour en savoir plus!

ICI on passe à l'action pour le climat! est financé par le Fonds vert dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Il a été rendu possible grâce à la contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec.



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

En partenariat avec



Comment réduire l'empreinte carbone de l'Estrie ?

Les suites du Forum sur la réduction des gaz à effet de serre en Estrie



Par Brigitte Blais, conseillère en communications et en gestion des gaz à effet de serre, CREE.

Le 23 mars 2018, une soixantaine de représentants du monde municipal, institutionnel, privé et à but non lucratif se réunissaient à l'invitation du CREE pour faire le bilan de la situation mondiale en termes de changements climatiques, mais aussi dans le but de réfléchir aux actions à mener en Estrie pour diminuer notre empreinte carbone, soit par la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou par la séquestration du carbone.

Quatre ateliers thématiques ont donné lieu à des pistes d'action. Nous vous présentons quelques faits saillants des Actes du forum, disponibles en entier sur le site Web du CREE, et proposons des pistes d'actions à explorer à court terme.

Volet municipal

Les participants à l'atelier municipal ont proposé une stratégie d'adhésion des élus, fonctionnaires et citoyens axée sur la sensibilisation positive, par la présentation des avantages de la transition énergétique, mais également par l'inclusion de la santé et de l'environnement dans les préoccupations de base d'une ville, au même titre que les enjeux économiques.

Le développement du transport collectif a été vu comme un avantage économique puisqu'il peut attirer des développements domiciliaires et commerciaux, ce qui pourrait être le cas le long d'un service de train-passagers entre Sherbrooke et Montréal.

Tout comme la Ville de Magog l'a démontré lors du forum, chaque municipalité devrait se doter d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques et former un comité directeur composé d'un représentant par département, de façon à ce qu'il y ait une coordination entre les différents départements de la ville.

PISTES D' ACTIONS À EXPLORER À COURT TERME

- ⇒ Impliquer la population en démontrant les avantages d'une transition énergétique et de différents scénarios positifs
- ⇒ Poser des gestes écoresponsables en tant que municipalité
- ⇒ Améliorer l'offre en transport collectif, notamment en incluant des incitatifs au covoiturage
- ⇒ Former un comité directeur de l'environnement dans chaque municipalité
- ⇒ Élaborer des Plans d'adaptation aux changements climatiques



Crédit photo Brigitte Blais



Crédit photo Brigitte Blais

PISTES D' ACTIONS À EXPLORER À COURT TERME PAR CHAQUE ENTREPRISE

- ⇒ Nommer un porteur de dossier dans l'entreprise
- ⇒ Organiser une conférence et une campagne de sensibilisation à l'économie d'énergie et/ou à la réduction des émissions de GES en entreprise
- ⇒ Quantifier la consommation d'énergie des équipements actuels de l'entreprise
- ⇒ Discuter des possibilités d'économies d'énergies des équipements actuels et prévoir l'achat d'équipements de haute performance énergétique avec les gestionnaires concernés

Volet institutionnel, commercial et industriel (ICI)

Les participants de l'atelier ont jugé indispensable de nommer un porteur de dossiers dans l'entreprise pour faire avancer la démarche d'efficacité énergétique et de réduction des gaz à effet de serre de l'organisation. Il faut également sensibiliser, sentir le désir de changement au sein de la direction et démontrer à l'ensemble des dirigeants et employés l'efficacité de la démarche.

À court terme, les participants se sont engagés à intégrer l'efficacité énergétique dans les considérations de l'entreprise, de quantifier l'efficacité énergétique des systèmes actuels et de discuter de l'efficacité énergétique des équipements avec les gestionnaires responsables concernés.

Volet agricole

Plusieurs mesures de réduction ou de séquestration de carbone ont été identifiées, notamment les pratiques culturales alternatives, comme la culture de couverture intercalaire, le non-labour, la santé des sols, les pâturages, les haies brise-vents et les bandes riveraines. D'autres mesures comme l'alimentation des ruminants, les circuits courts de distribution alimentaire, l'utilisation de technologies de précision et un meilleur accompagnement des agriculteurs à la transition, par une offre de service à moindre coût des clubs agroenvironnementaux.

PISTES D' ACTIONS À EXPLORER À COURT TERME

- ⇒ Appuyer publiquement un meilleur financement des clubs agro-environnementaux
- ⇒ Créer une culture de l'innovation au sein du monde agricole en faisant témoigner les agriculteurs qui ont changé leurs pratiques culturales auprès de ceux qui doutent de l'efficacité de la démarche
- ⇒ Exiger du Gouvernement du Québec la création d'un protocole de réduction et de séquestration des GES en milieu agricole éligible au marché du carbone
- ⇒ Mise en place d'un projet structurant et collectif, inspiré du projet PIVOT, pour la transaction de crédits compen-

PISTES D' ACTIONS À EXPLORER À COURT TERME

- ⇒ Poursuivre la sensibilisation nationale et régionale sur l'intérêt du bois comme éco-matériau et solution à la lutte aux GES.
- ⇒ Faire pression sur le Gouvernement du Québec pour qu'il développe un protocole de mesure des GES séquestrés par la construction en bois

Volet forestier

L'atelier sur la forêt proposait de documenter la séquestration du carbone par les arbres et les forêts et de miser sur l'appropriation politique et l'adoption du matériau « bois » comme héritage collectif par le public, par les ingénieurs en bâtiment et par les décideurs locaux. Cela passe par la vulgarisation des avantages de l'aménagement forestier durable et de l'utilisation des écomatériaux dans la construction. La provenance et les méthodes d'exploitation des écomatériaux gagneraient aussi à être connues. L'achat et l'utilisation de matériaux locaux par les entreprises de la région doivent être davantage encouragés, notamment pour les infrastructures publiques. Parallèlement, le métier de forestier pourrait être mieux vanté auprès des jeunes.

Les participants ont amené l'idée du développement d'un protocole de quantification des gaz à effet de serre séquestrés par la construction en bois, de manière à pouvoir transiger des crédits de carbone sur le marché volontaire.

Comment réduire l'empreinte carbone de l'Estrie ? (suite)

La suite des choses

Les pistes d'actions proposées devront être prises en charge par les organismes concernés dès que possible, car la plupart demandent une quantité considérable d'implications, dans un contexte où les impacts des changements climatiques se font déjà sentir.

Heureusement, certaines initiatives pointent déjà à l'horizon en termes de lutte aux changements climatiques.

La MRC de Memphrémagog, accompagnée de différents partenaires du milieu universitaire, est l'une des premières MRC du Québec à amorcer l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle de son territoire. Ce projet, d'une durée de trois ans, vise dans un premier temps à sensibiliser les différents acteurs du milieu aux conséquences des changements climatiques. Puis, la mise en place d'un cadre de gouvernance participative permettra de construire une analyse de vulnérabilité partagée, qui servira de base à une planification régionale de l'adaptation décentralisée, durable et concertée.

Réseau environnement organise pour sa part [le Colloque Air et Changements climatiques](#), le 27 septembre prochain à Orford pour les acteurs de tous les milieux désireux de s'inspirer de projets novateurs.

Quant à nous au CREE, nous travaillons sur la plateforme web « *Embarque Estrie!* » qui réunira l'ensemble des

offres de mobilité durable de la région. Cette plateforme a pour but de faciliter la planification des déplacements en transport collectif, notamment d'une MRC à l'autre, et d'ainsi encourager la population à réduire le nombre de voitures par ménage, voire à s'en débarrasser.

Le CREE a également permis à quelques dizaines d'entreprises de la région d'expérimenter une voiture électrique pendant une semaine, question de démystifier si ce type de véhicule répond bien à leurs besoins et de constater qu'écologie peut rimer avec économies !

Le CREE a aussi coordonné l'accompagnement d'entreprises dans le cadre du projet *ICI on passe à l'action pour le climat!* (voir l'article en page 3) sous forme de services-conseils, de conférences, d'ateliers, d'essais routiers, de promotion du vélo au travail et de capsules vidéos promotionnelles d'actions à poser pour le climat.

Enfin, le CREE collabore avec Équiterre pour que les enjeux environnementaux, dont ceux de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques, soient au cœur des élections provinciales de septembre 2018. Surveillez les activités à venir et participez pour nous aider à convaincre les candidats aux élections que les citoyens veulent plus de promesses vertes.

Et vous, que faites-vous? Partagez-nous vos initiatives ou votre disponibilité à prendre en main un projet : cree@environnementestrie.ca.



FORUM RÉGIONAL SUR LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

L'Estrie s'unit dans la lutte aux changements climatiques !



23 mars 2018
Au Centre communautaire
de Sainte-Catherine-de-Hatley

Par notre **propre**
énergie

Limiter la prolifération des plantes exotiques envahissantes dans le Sud du Québec : étude de cas de la municipalité d'Ogden



Par Ayoub Hammoudi

Finissant à la maîtrise en environnement incluant un cheminement bilingue en gestion de l'environnement et changement climatique.

Centre universitaire de formation en environnement et développement durable, Université de Sherbrooke.



Crédit photo: Ayoub Hammoudi

Les plantes exotiques envahissantes (PEE) constituent une problématique répandue au Québec et principalement au sud de la province. Cette tendance est fortement liée à une importante concentration humaine dans ce territoire et au climat qui s'y retrouve. De plus, le réchauffement climatique est un facteur qui encourage la prolifération des PEE au-delà de leur limite nordique et favorise leur implantation dans de nouveaux milieux.

De nombreuses municipalités québécoises font face à l'arrivée de ces ravageurs sur leurs territoires. Leur contrôle devient donc une préoccupation pour ces municipalités, qui dans certains cas manquent de connaissances au sujet des PEE et des moyens financiers, humains et techniques nécessaires à leur contrôle. Ceci est le cas de la municipalité d'Ogden, située au sud de la municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog en Estrie. Un inventaire a été mené sur le territoire de cette municipalité afin de repérer les espèces de PEE qui y sont présentes et cartographier leurs emplacements. Celui-ci a démontré la présence de quatre PEE problématiques. D'abord, le roseau commun et la renouée du Japon sont les espèces les plus abondantes sur le territoire de cette municipalité. Ensuite, le nerprun bourdaine et la berce du Caucase manifestent une plus faible présence puisque des spécimens de ces deux espèces ont été relevés à deux emplacements uniquement.

Afin d'outiller la municipalité d'Ogden dans ses démarches de lutte contre les PEE, une revue de littérature a permis de lister des méthodes de contrôle employées par d'autres municipalités au Québec et ailleurs. L'objectif de cette recherche est de s'inspirer des réalisations entreprises majoritairement à l'intérieur de la province afin de pouvoir répliquer les plus pertinentes dans le contexte de la municipalité d'Ogden. Différentes méthodes de contrôle ont ensuite été comparées selon des critères importants pour la municipalité comme le niveau

d'infestation et les ressources financières et logistiques dont elle dispose. D'autres critères propres aux méthodes de contrôle ont également été considérés comme l'efficacité, la sélectivité et le risque de dissémination des PEE.

Les résultats obtenus suggèrent que le contrôle mécanique est la méthode la plus adéquate. L'arrachage mécanique et manuel apparaît comme une solution efficace pour l'éradication des plantes nuisibles, à court terme, pour minimiser leur réapparition. Cette mesure est recommandée pour les petites à moyennes populations sur des parcelles localisées comme pour la berce du Caucase et quelques populations de roseau commun par exemple. La combinaison du fauchage et l'application d'une bâche sur les PEE permettront de réduire la présence des plantes envahissantes à moyen terme et favoriseront le remplacement progressif de celles-ci par des plantes indigènes à travers des travaux de plantation pouvant être réalisés en parallèle avec la méthode de bâchage. Cette mesure est suggérée pour les populations plus étendues pour lesquelles l'arrachage s'avère inefficace. Certaines populations de renouée du Japon et de roseau commun en constituent un bon exemple. Des mesures de gestion chimique par badigeonnage et injection d'herbicides peuvent être appliquées minimalement pour assister les efforts de contrôle mécanique. Celles-ci permettront d'éliminer les petites populations éparses formées de quelques individus uniquement, telles que le nerprun bourdaine.

Dans le but d'optimiser ses efforts de contrôle, une stratégie de communication avec les résidents de la municipalité s'avère être d'une grande nécessité afin d'assurer l'uniformité des mesures employées sur le territoire et favoriser la participation et la collaboration citoyenne.

[Vous pouvez consulter l'essai complet en cliquant ici.](#)

La modernisation du processus participatif citoyen

Au Québec, les dernières années témoignent de la prise en compte de plus en plus importante de l'acceptabilité sociale dans les dossiers environnementaux. Le paysage légal s'adapte et encadre l'exercice de la participation publique. L'article présente quelques nouveautés municipales et provinciales dans ce processus démocratique.



Par Léonie Lepage-Ouellette
M^e Env., Chargée de projets, CREE.

La participation citoyenne sur le plan local

Lors du [Forum régional sur la réduction des gaz à effet de serre](#) organisé par le CREE le 23 mars dernier, les compétences municipales et la participation citoyenne ont été abordées avec beaucoup d'intérêt.

Comme l'ont présenté nos conférenciers Guillaume Rousseau et Mélissa Nilsson, l'adoption de la [Loi 122](#) en 2017 permet, notamment, la mise en œuvre d'une politique de participation publique municipale pour les projets de règlements d'urbanisme. Ce faisant, une municipalité qui choisit d'impliquer et de consulter sa population en amont de tels dossiers est alors exemptée d'obtenir l'approbation référendaire, pouvant normalement être demandée à la fin du processus.

Quelques villes ont déjà adopté une telle politique ou sont en voie de le faire. C'est le cas de la ville de [Rosemère](#) et de [Québec](#). Il faudra toutefois encore quelque temps pour en constater l'application et les retombées concrètes. Certains y voient une option intéressante pour augmenter l'influence du citoyen dans la décision tandis que d'autres soulignent l'aspect peu contraignant de la consultation.

Sur le plan provincial

La récente modernisation de la [Loi sur la qualité de l'environnement \(LQE\)](#) apporte également plusieurs changements sur le plan de la participation publique.

Désormais, la procédure pour obtenir un certificat d'autorisation diffère selon le niveau de risque environnemental du projet (élevé, modéré, faible ou négligeable).

En ce qui concerne les projets à risque élevé, la procédure implique un accès facile à l'information et plusieurs opportunités d'intervention pour le citoyen, et ce, très tôt dans le pro-

cessus. En effet, dès la réception des directives du ministre quant à l'étude d'impact, le promoteur doit publier un avis énonçant entre autres la possibilité pour le public de « faire part au ministre [...] de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder ». Le ministre peut ensuite les exiger au promoteur. Suite à l'évaluation environnementale, il est possible pour un groupe de demander une consultation publique du [Bureau d'audiences publiques sur l'environnement \(BAPE\)](#) ou encore une médiation, une nouveauté de la LQE.

Afin de suivre le dossier et la publication des documents inhérents, un [registre des évaluations environnementales](#) est accessible en ligne. Il permet de consulter au fur et à mesure les avis de projet par région, les directives du ministre quant à l'étude d'impact, les résultats de l'étude, etc. Il suffit de s'inscrire aux alertes par courriel pour suivre le processus de certains projets spécifiques. Par exemple, vous pouvez rester à l'affût des documents déposés dans le cadre du [projet de voie de contournement de Lac-Mégantic](#).

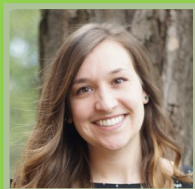
Entre la théorie et la pratique...

Bref, la consultation publique favorise l'acceptabilité sociale d'un projet et ces récents changements en droit environnemental démontrent une certaine volonté de mettre à profit l'expertise et le savoir local. Encore faut-il que cette expertise soit sérieusement prise en considération dans le processus décisionnel...

Pour plus d'informations au sujet de la modernisation de la LQE, consultez le site web du [Centre québécois du droit de l'environnement](#).

Pour plus d'informations au sujet de la Loi 122, consultez le site web de l'[Union des municipalités du Québec](#).

La plateforme Phare, la nouvelle référence en changements climatiques



*Par Léonie Lepage-Ouellette
M^e Env., Chargée de
projets au CREE*

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement s'unit avec l'Union des municipalités du Québec, la Fédération canadienne des municipalités, Réseau Environnement et le Fonds d'action québécois pour le développement durable pour présenter la [plateforme Phare](#), un site web inspirant qui répertorie les actions porteuses de changements.

Ce sont les efforts en réduction des gaz à effet de serre (GES) et en adaptation aux changements climatiques qui sont mis de l'avant sur cette plateforme dont l'objectif est d'offrir une référence pour influencer les initiatives de demain. C'est plus de 50 mesures qui y sont déjà détaillées et de nouvelles s'ajouteront, au cours de l'année. Elles touchent les secteurs de la mobilité, de l'énergie, de la gestion des matières résiduelles, du transport et de l'aménagement du territoire.

En Estrie, le [projet Carboneutre](#) de l'école secondaire l'Odyssée, à Valcourt, est à l'honneur [sur la plateforme](#). Cette démarche éducative et « écolocale » se fonde sur la coopération des élèves et du personnel pour atteindre la neutralité en carbone, grâce à plusieurs mesures originales de réduction et de compensation des GES. Entre autres, le projet a permis la mise en œuvre d'une plantation de chênes, l'installation d'un mur solaire et le traitement du compost sur place. Leur objectif est de sensibiliser les citoyens et de globaliser le mouvement parmi les commissions scolaires et les écoles du Québec.

[Laserpro](#), fournisseur de cartouches d'encre à Sherbrooke, est également un très bel exemple mis de l'avant sur [la plateforme Phare](#). Possédant déjà quatre véhicules hybrides, c'est en 2015 que Laserpro a été la première entreprise de l'Estrie à effectuer ses livraisons en véhicule électrique. Le succès de ce changement a poussé Laserpro à s'engager à convertir progressivement toute sa flotte automobile pour ne rouler qu'à l'électrique. D'ailleurs, Laserpro choisit de fabriquer toutes ses cartouches d'encre au Québec afin de favoriser l'économie locale et de réduire le transport de la marchandise.

Les municipalités, les entreprises et les institutions de tous les domaines sont invitées à consulter le site web [phareclimat.com](#) afin de découvrir des mesures concrètes pouvant s'adapter dans le cadre de leurs propres activités. Les retombées économiques et sociales sont parfois surprenantes!

LA RÉGION EN ACTION

Guide des pratiques durables pour les exploitants de terrain de camping du Québec



Florence Samson, M.Env., B.A.A.

Suite à l'obtention d'un baccalauréat en administration des affaires spécialisation tourisme à l'ESG UQAM en décembre 2014, l'auteure continue ses études en environnement à la maîtrise avec l'Université de Sherbrooke. Son essai de fin de maîtrise traite des pratiques durables sur les terrains de camping. Elle travaille aujourd'hui chez Camping Québec.

Le tourisme connaît une évolution et une diversification continues. Il est donc l'un des secteurs économiques dont la croissance est la plus rapide du monde. Par contre, l'industrie du tourisme entraîne plusieurs impacts sur l'environnement et les sociétés à l'échelle planétaire. En effet, les ressources naturelles, la faune ainsi que les écosystèmes peuvent subir des dommages irréversibles causés par un trop grand nombre de visiteurs. De plus, avec la conscience environnementale de plus en plus présente chez les touristes, il devient nécessaire que toutes les sphères touristiques, dont les établissements de camping, développent de meilleures pratiques de gestion. Ainsi, un guide des pratiques durables pour les exploitants de terrain de camping du Québec a été développé pour amoindrir l'impact de cette industrie sur l'environnement.

Un diagnostic a permis de faire ressortir le grand intérêt des campeurs pour les pratiques durables sur les terrains de camping. Les résultats d'un sondage effectué par la Chaire de tourisme Transat démontrent, entre autres, que 87 % des campeurs trouvent important l'accès à un bac de récupération et 84 % accordent une importance à la consignation des bouteilles et canettes.

Les établissements ont actuellement quelques mesures durables mises en place (voir tableau 1). Ainsi, le **Guide des pratiques durables pour les exploitants de terrain de camping du**

Québec permet d'outiller les exploitants dans la mise en place de pratiques durables selon quatre thématiques, soit les voitures électriques, la gestion des matières résiduelles, les énergies renouvelables ainsi que la gestion de l'eau. En plus des conseils de gestion, le guide révèle des incitatifs environnementaux et économiques pour encourager les exploitants à adopter de nouvelles pratiques écoresponsables, telles que les

revenus générés grâce à l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques qui permettent aux exploitants d'attirer une plus grande part de clientèle et de générer des profits à long terme, ou bien les économies que procure l'instauration de mesures d'économies d'énergie qui engendrent des économies d'argent pour les exploitants, tout en diminuant leur impact sur l'environnement. Pour ce qui est de la mise en place du tri sélectif,

du compostage et de la récupération de contenants consignés, les exploitants peuvent économiser au niveau de la collecte des matières résiduelles, diminuer l'impact de leurs activités sur l'environnement et même faire des profits avec la consignation des contenants ou en faire don à un organisme social. Puis, la gestion de l'eau potable permet d'importantes économies et réduit les risques pour la santé des campeurs. La gestion des eaux usées permet de réduire les risques pour l'environnement. [Cliquez ici pour lire l'essai au complet.](#)



Tableau 1 - Critères de la section « pratiques vertes » de la classification des campings au Québec

Pratiques vertes	Nombre d'établissements qui proposent la pratique	%*
Bacs de récupération bien identifiés	686 établissements	74%
Récupération de contenants consignés	386 établissements	42%
Contrôle d'eau dans toutes les douches (minuteries)	214 établissements	23%
Toutes les toilettes à faible débit	192 établissements	21%
Service de compostage	66 établissements	7%
Énergies renouvelables	57 établissements	6%
Récupération de l'eau de pluie	41 établissements	4%
Contrôle de l'éclairage dans tous les blocs sanitaires	28 établissements	3%
Bornes de recharge pour véhicules électriques	17 établissements	2%

* Les pourcentages ont été obtenus pour un total de 926 établissements classifiés.

Le traitement des eaux usées nouvelle génération – le courant passe avec E2metrix!



Par Mikael Auger, ing., P.Eng. Directeur des ventes chez [e2metrix](https://e2metrix.com)

Qui n'a jamais entendu parler des problèmes avec la gestion des eaux usées, que ce soit par la fermeture de plages en raison de la trop grande présence de cyanobactéries (algues bleues) ou de rejets toxiques en provenance d'industries qui ne respectent pas les critères de rejets de leurs effluents ou même de décès en lien avec la maladie de la légionellose?

Ce sujet revient de plus en plus sur les tribunes médiatiques compte tenu principalement de la pression exercée par le développement urbain, industriel, l'agriculture et l'arrivée de nouveaux contaminants émergents. Il semble aussi que l'être humain réalise maintenant que ses ressources en eau sont limitées et que « l'or bleu » doit être mieux protégé.

Saviez-vous qu'une compagnie Sherbrookoise peut, grâce à sa technologie, solutionner une grande partie des problèmes liés aux problématiques énumérées précédemment?

Fondée en 2011, E2metrix agit maintenant comme un fournisseur innovateur et avant-gardiste de solutions de traitement dans le domaine des eaux usées municipales, industrielles et commerciales.



Crédit photo: e2metrix

E2metrix a mis en place un procédé électrochimique qui sépare les contaminants toxiques de l'eau au moyen de l'électricité et d'anodes spécialement conçues et développées avec de grands experts en la matière. L'anode, principal agent pour le traitement, agit en quelque sorte comme le savon de votre machine à laver. À la fin du « cycle de lavage » on obtient une eau propre désinfectée.

Les alliages métalliques choisis par E2metrix pour les anodes permettent de cibler de larges gammes de contaminants qui sont néfastes pour l'eau et la vie aquatique. Parmi ceux-ci, on peut noter l'azote ammoniacal, le phosphore, les métaux lourds, les coliformes et les contaminants émergents.

Ceci signifie que les eaux usées en provenance notamment des sites d'enfouissement, des industries minières, des parcs et campings et de l'industrie agro-alimentaire peuvent désormais



Crédit photo: e2metrix

compter sur une technologie qui peut facilement les aider à respecter les lois et normes de rejets qui leur sont imposées.

Les avantages apportés par la technologie de E2metrix sont indéniables : facilité d'opération, aucun produit chimique requis, automatisation des opérations et une facilité de maintenance accrue.

En plus de traiter des contaminants spécifiques, E2metrix participe aussi à l'économie circulaire cette fois-ci bâtie autour des stations d'épurations des eaux municipales. Cette nouvelle approche commence à être appliquée en Europe et aux États-Unis et fera bientôt son apparition au Canada.

L'objectif de cette méthode de traitement est de récupérer des minéraux (phosphore et azote ammoniacal) qui, s'ils sont rejetés en trop grandes quantités dans nos cours d'eau, peuvent causer le développement des algues bleues qui, à leur tour, pourraient détruire une partie de l'écosystème aquatique.

Lorsque ces minéraux sont récupérés avant le rejet de l'eau traitée dans un milieu récepteur (ruisseau, rivière, lac), ils peuvent être revendus au milieu agricole à titre de fertilisant.

On peut donc confirmer qu'avec ce savoir-faire estrien, nos cours d'eaux seront dorénavant mieux protégés!



Crédit photo: e2metrix

Dans le Haut-Saint-François, on préserve la réserve!



Par Lise Got, Responsable de la campagne On préserve la réserve!
et Nathalie Laberge, Directrice Aménagement et urbanisme, MRC du Haut-Saint-François

(sur la photo : Lise Got)

La MRC du Haut-Saint-François (HSF) a lancé, le 30 mai dernier, sa campagne de communication « On préserve la réserve », ayant pour objectif d'inciter la population à adopter des solutions d'éclairage extérieur qui soient respectueuses de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont- Mégantic.

Vivre dans une réserve de ciel étoilé

Depuis 2007 la MRC du HSF, du Granit et la ville de Sherbrooke font partie de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont- Mégantic. À l'occasion de la mise à jour de son règlement sur l'éclairage extérieur, la MRC du HSF veut également renforcer le sentiment d'appartenance à la réserve.

La pollution lumineuse et ses impacts

Le spectacle du ciel nocturne est aujourd'hui en voie de disparition dans les espaces urbanisés de la planète. Outre le voilement des étoiles et les difficultés d'observation pour les astronomes, la pollution lumineuse est avant tout un terrible gaspillage d'énergie qui nuit à la qualité de vie et à la santé des êtres humains et des animaux.

Comment s'éclairer mieux ?

L'objectif n'est pas de cesser de s'éclairer mais bien simplement d'éclairer seulement ce qui est utile. Les résidents et les commerces doivent évaluer leurs besoins en éclairage, contrôler l'orientation et l'intensité de leurs luminaires ainsi que la période pendant laquelle ils éclairent. Tout le monde est gagnant car l'éclairage est plus efficace et permet de réaliser des économies d'électricité.

Des outils pratiques et clairs pour mieux choisir nos luminaires

En collaboration avec le parc national du Mont-Mégantic, la MRC a produit une liste des luminaires résidentiels conformes disponibles dans les quincailleries de la région. À court terme, cette liste devrait être complétée par un inventaire semblable

pour les luminaires de types commerciaux qui pourront être installés dans les cours de ferme, les commerces et les cours d'entreposage.

Connaître et comprendre : les acteurs clés

Les inspecteurs municipaux (chargés de l'application du règlement) et les électriciens du territoire ont reçu une formation sur la pollution lumineuse et les mises à jour qui sont intégrées dans le nouveau règlement sur l'éclairage extérieur. Une meilleure connaissance de ces acteurs sera une des clés de l'application sur le terrain des grands principes de l'éclairage raisonné.

Développer une collaboration avec les fabricants, distributeurs et les détaillants de luminaires

Un des objectifs de la MRC du HSF est le développement de relations avec les fabricants, les distributeurs et les détaillants de luminaires. Les besoins spécifiques de notre territoire en matière d'éclairage extérieur doivent être connus et considérés.

PROBLÉMATIQUES	ADÉQUATS
Conseil : Assurez-vous d'orienter votre lampadaire à l'horizontale et choisissez judicieusement l'intensité du lampadaire.	
Conseil : Un détecteur de mouvement est idéal pour vous avertir et permet une utilisation efficace de votre éclairage.	
Conseil : Choisissez un lampadaire où l'ampoule est cachée pour réduire l'éblouissement et augmenter la sécurité.	
Conseil : Les ampoules jaunes sont peu dispendieuses et idéales pour réduire les impacts négatifs de la lumière nocturne.	

LA RÉGION EN ACTION

rés par les fournisseurs. Il s'agit certainement d'un créneau d'avenir pour ces entreprises.

Objectif à moyen terme : Mettre en valeur les entreprises qui se démarquent !

Suite à la sensibilisation, à la création d'outils et d'un réseau de connaissances, la MRC souhaite mettre en valeur les organisations et les entreprises qui vont convertir leur éclairage. En faisant la promotion des conversions réalisées, la MRC souhaite en faire des modèles qui ont un impact positif sur le ciel étoilé du territoire et sur les entreprises voisines.

Des activités d'observations populaires déjà mises en place

Ces dernières semaines, trois activités d'observation du ciel étoilé ont eu lieu dans autant de municipalités du Haut-Saint-François.

À **Ascot Corner** et à **Dudswell**, les activités étaient offertes dans le cadre du Service d'animation estivale par des bénévoles du club d'astronomes amateurs de Sherbrooke. Pour bien des enfants présents, c'était la première observation dans un télescope !

À **Cookshire**, c'est un animateur du parc national du Mont-Mégantic qui était disponible, avec son télescope, pour guider les personnes présentes dans leurs observations et leur fournir de multiples informations scientifiques relatives aux astres observés.

D'autres activités d'observation populaires sont prévues cet automne.

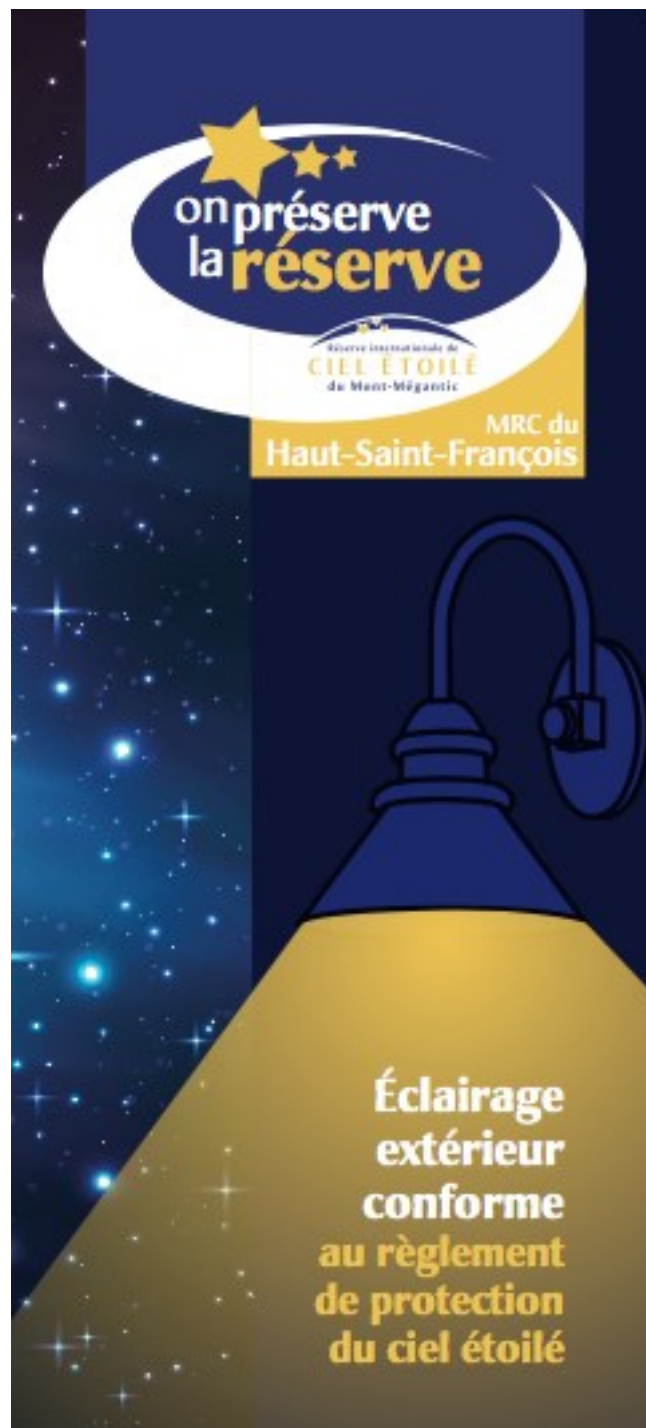
De nombreux partenaires pour sensibiliser et diffuser l'information

Les 14 municipalités de la MRC sont pleinement partenaires du projet. Chacune a nommé un ambassadeur de la campagne et elles mettent également à profit leur personnel et leurs réseaux de communication pour diffuser les outils disponibles. Le parc national du Mont-Mégantic, l'Astrolab et l'Observatoire du Mont-Mégantic appuient la MRC grâce à leurs connaissances scientifiques et leur expertise qui permettent de documenter les outils de communication produits. Enfin, les clubs d'astronomes amateurs de la région (Sherbrooke et de la première réserve internationale de ciel étoilé – CAPRICE) participent pleinement à la diffusion de leur passion pour l'observation des étoiles à travers des

animations publiques.

C'est en coopérant tous ensemble que le HSF s'inscrira au firmament des plus beaux ciels étoilés de la planète.

Renseignements : Lise Got , Responsable de la campagne
819-212-7424 lise.got@amenagement.ca.



La gestion des matières résiduelles chez **metro**



Par Éric Gladu, B.Sc. M.Sc., Directeur, environnement et gestion des risques techniques chez Metro-Richelieu

Le respect de l'environnement constitue un des quatre piliers de la démarche de responsabilité d'entreprise de METRO. Nos interventions visent de façon prioritaire la consommation d'énergie de nos bâtiments, la gestion de nos matières résiduelles (MR) et le transport de nos marchandises. Ces programmes participent à réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES), aidant ainsi à lutter contre l'important enjeu des changements climatiques.

En matière de gestion des MR, METRO a pris en 2016 l'engagement ambitieux de viser un taux de diversion de l'enfouissement de 90 %, ce qui correspond à l'atteinte du Zéro déchet tel que décrit par le U.S. Zero Waste business Council. En plus de participer à réduire notre empreinte environnementale, ce projet s'inscrit dans la Politique québécoise de gestion des MR qui a pour objectif de détourner de l'enfouissement 70 % des matières résiduelles et de bannir de l'enfouissement les matières organiques d'ici 2020.

Notre vision de la gestion des MR respecte la hiérarchie des 3R-V, c'est-à-dire que tout au long de notre chaîne de valeur, nous nous efforçons de réduire les pertes et de valoriser les MR. Par exemple, nous avons mis en place un programme de gestion des commandes automatisé, qui gère les commandes des magasins en leur suggérant des quantités de produits en fonction de l'inventaire des magasins. Les pertes de produits périssables sont également suivies à fin. Les pertes sont comptabilisées par matière et par département l'aide d'un programme spécifiquement dévelop-

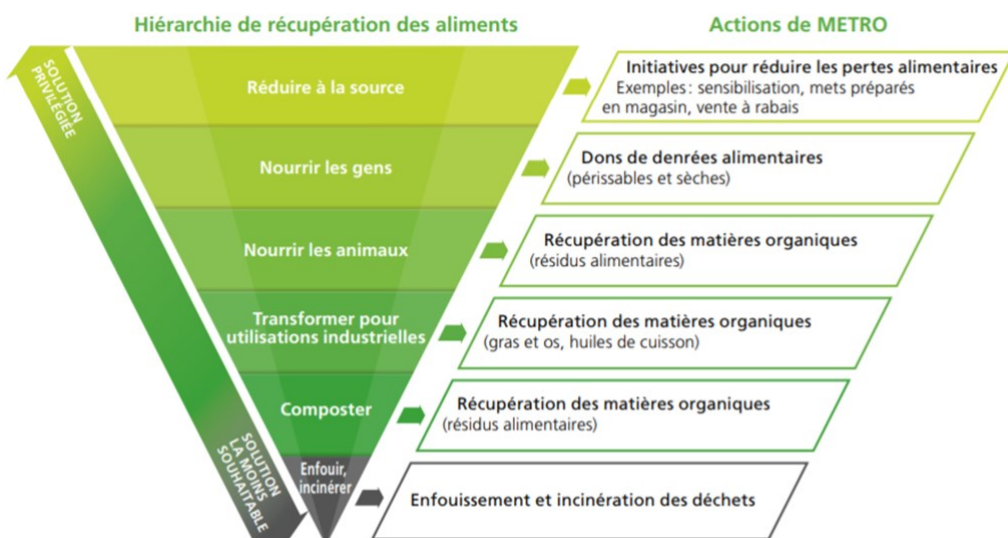
pé à cette et un suivi est fait afin de prendre les mesures pour les réduire.

Près de 10 programmes de réutilisation et de récupération sont également en place dans l'ensemble de notre réseau de magasins Franchisés et Corporatifs. Ces programmes permettent de gérer les matières suivantes : carton, carton ciré, plastique, métal, papier, matières organiques (huiles de cuisson usées, résidus de boucherie, gras) et résidus alimentaires.

Depuis 2015, beaucoup d'efforts ont été consacrés pour déployer le programme *Récupartage*, un programme de récupération en supermarché, en collaboration avec les Banques alimentaires du Québec et les différentes Moissons de la province. Le programme permet de redistribuer les aliments périssables invendus afin que ces aliments soient consommés par des personnes qui en ont besoin plutôt qu'envoyés à l'enfouissement. En complémentarité avec ce programme, l'ensemble des magasins ont accès à un programme de récupération des résidus alimentaires pour la biométhanisation et le compostage. À eux seuls, ces deux programmes ont permis d'éviter l'enfouissement de plus de 22 000 tonnes de matières organiques durant l'année financière 2017.

METRO mise également sur la sensibilisation et l'engagement de ses équipes. Afin d'évaluer les programmes de récupération des MR, des rapports personnalisés sont envoyés à chacun des magasins sur une base trimestrielle. Ils permettent aux gestionnaires de connaître leur performance et de mettre en place des plans d'action pour atteindre les objectifs fixés.

Nous veillons aussi à tenir des rencontres entre les différents intervenants pour faire des mises à jour sur les programmes et pour assurer une communication claire des objectifs. Des visites en magasin sont effectuées, des formations sont offertes aux gestionnaires et employés de magasin et nous faisons la promotion de nos programmes de récupération des matières organiques auprès des employés à l'aide de véhicules tels que notre intranet et notre journal interne.



Manifeste pour un mouvement vers l'habitation durable



Par Marc-Olivier Pépin, stagiaire chez Écohabitation

Écohabitation, la référence en habitation durable, propose une série de mesures réalistes, pragmatiques et abordables pour le gouvernement du Québec.



Crédit photo: BigStock

Afin d'alimenter la réflexion et la prise de décisions quant aux politiques en matière de croissance durable, Écohabitation propose 11 mesures pour l'aménagement et l'habitation durables à adopter par le prochain gouvernement. Ce sont des solutions accessibles et adaptées qui peuvent être mises de l'avant par le biais de gestes concrets et significatifs.

Le manifeste a pour but de donner au gouvernement les balises nécessaires à une intervention pertinente et efficace. Écohabitation cible ainsi les stratégies les plus efficaces pour réduire les impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Les mesures proposées permettent simultanément d'encourager et d'optimiser la construction et l'aménagement durables, de réduire l'empreinte écologique du secteur, d'améliorer la salubrité des logements, de développer un sentiment de communauté et d'inciter les initiatives sociales.

Pourquoi un manifeste ?

Selon les plus récentes données de l'Office national de l'énergie (2018), le secteur des bâtiments génère 14 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la province et accapare environ 21 % de l'énergie totale consommée au Québec. Il n'est cependant pas évident de savoir comment les cibles de réduction des GES visées par le gouvernement peuvent se répercuter sur les décisions individuelles et organisationnelles. Le défi demeure donc de convaincre et d'influencer les différents acteurs tels que les ménages, les investisseurs immobiliers, les entreprises et les gouvernements de mettre en œuvre des solutions durables.

Fort d'un contexte et d'un environnement uniques, le Québec ne peut simplement pas que reproduire les mesures qui ont connu du succès ailleurs. En conséquence, Écohabitation s'est assuré de développer des mesures adaptées à l'aide d'une revue systématique de la littérature scientifique en évaluant l'impact potentiel des variables québécoises.

Écohabitation est prêt à travailler avec le gouvernement provincial pour que la durabilité, la qualité, la performance, la santé et le souci de l'environnement fassent partie intégrante de notre vision commune de l'habitation.

Consultez le manifeste dans sa totalité et appuyez les mesures proposées sur le portail web d'Écohabitation : ecohabitation.com/organisme/manifeste

Écohabitation est un organisme à but non lucratif qui facilite l'émergence d'habitations saines, économes en ressources et en énergie, durables, abordables et accessibles à tous. Il réalise sa mission par des activités de promotion, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement auprès du grand public, des intervenants du secteur de l'habitation et des décideurs politiques.

CE QUE LE CREE FAIT POUR SES MEMBRES

Nous sommes le réseau des acteurs en environnement de la région

En devenant membre du CREE vous joignez votre voix à celle des acteurs qui agissent pour la protection de l'environnement et du développement durable en Estrie.

Le CREE travaille avec des organismes, des entreprises privées, des institutions, des réseaux, des instances gouvernementales et municipales et des citoyens afin d'améliorer la performance environnementale de notre région.

Via leur contribution, les membres permettent au CREE de soutenir ses activités de communications :

- ⇒ La réalisation de deux bulletins Estrie Zone Verte par année
- ⇒ La diffusion de plus de 40 Scènes environnementales pour tenir les membres informés des activités et des nouvelles en lien avec l'environnement en Estrie, tout au long de l'année!
- ⇒ Le maintien des comités et des chantiers d'action sur des thématiques qui tiennent à cœur aux membres du CREE.
- ⇒ L'organisation d'activités d'information et de réseautage sur les thèmes environnementaux qui touchent les Estriens.

Avantages d'être membre

- ☒ Vous êtes branchés sur l'actualité environnementale de la région;
- ☒ Vous bénéficiez de notre support et de notre expertise pour démarrer ou faire rayonner vos projets environnementaux;
- ☒ Vous recevez notre bulletin d'information environnementale « Estrie Zone Verte » et vous pouvez y contribuer par un article ou une annonce;
- ☒ Vous faites entendre votre voix et opinions en joignant le conseil d'administration et nos comités de travail thématiques;
- ☒ Vous obtenez les rabais sur nos activités;
- ☒ Vous êtes invités aux activités entourant l'Assemblée générale annuelle;
- ☒ Vous êtes associé à une organisation qui prône la protection de l'environnement par la collaboration;
- ☒ Vous nous soutenez dans la réalisation de notre mission.

 Devenir membre du CREE !